

Nom du produit :	Kontakt IPA	Date de création/révision :	17.09.13 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000792_2_20130917	Remplace :	BDS000792_20130325

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

**Kontakt IPA**  
Aérosol

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Nettoyants de précision

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

**SECTION 2: Identification des dangers**

<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Physique:</b>	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
<b>Santé:</b>	Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux. Toxicité spécifique pour certains organes cibles ?Exposition unique STOT un., catégorie 3 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Environnement:</b>	Non-classifié
<b>Autres dangers :</b>	Aucun(e)

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

<b>Santé:</b>	R36: Irritant pour les yeux. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Physique:</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	Non-classifié

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

<b>Indicateur du produit:</b>	Contient: propane-2-ol; alcool isopropylique
<b>Pictogramme(s) de danger:</b>	 
<b>Mention d'avertissement:</b>	Danger
<b>Mention(s) de danger:</b>	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Conseil(s) de prudence:</b>	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

**Nom du produit :** Kontakt IPA  
**Ref.Nr.:** BDS000792\_2\_20130917

**Date de création/révision :** 17.09.13 Version : 2.0  
**Remplace :** BDS000792\_20130325

**Informations additionnelles sur les dangers:** Aucun(e)

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	75-100	F,Xi	11-36-67	B
CO2	124-38-9	204-696-9	1-5	-	-	A,G

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n ° 1907/2006

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	75-100	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
CO2		124-38-9	204-696-9	1-5	Press. Gas	H280	A,G

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n ° 1907/2006

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec les yeux :** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Contact avec la peau :** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au



<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

	savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Inhalation :</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition



<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
Assurer une ventilation adéquate  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Laver à fond après l'usage  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
		VLE	30000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
		VLE	400 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Procédures d'ordre technique

: Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

#### Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
Assurer une ventilation adéquate

#### inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.  
Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)

#### la peau et les mains :

Porter des gants  
(néoprène)

#### les yeux :

Porter des lunettes.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur CO2.
<b>couleur :</b>	Incolore.
<b>odeur :</b>	Alcool.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	82 °C
<b>Point d'éclair :</b>	12 °C (en vase clos)
<b>Limites d'explosion : limite supérieure :</b>	12 %
<b>limite inférieure :</b>	2 %
<b>Pression de vapeur :</b>	43 mbar (@ 20°C)
<b>Densité relative :</b>	0.8
<b>Hydrosolubilité :</b>	Soluble dans l'eau
<b>Auto-inflammabilité :</b>	425 °C

## 9.2. Autres informations

**COV:** 760 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2



Nom du produit : Kontakt IPA  
 Ref.Nr.: BDS000792\_2\_20130917

Date de création/révision : 17.09.13 Version : 2.0  
 Remplace : BDS000792\_20130325

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation :** L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
**Ingestion :** Peut causer des troubles gastro-intestinaux  
**Contact avec la peau :** Peut entraîner irritation.  
**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux

#### Donnés toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 5000 mg/kg

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algae	> 1000 mg/l
		LC50 fish	> 1000 mg/l
		EC50 daphnia	> 1000 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

Nom du produit :	Kontakt IPA	Date de création/révision :	17.09.13 Version : 2.0
Ref.Nr.:	BDS000792_2_20130917	Remplace :	BDS000792_20130325

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Réglementations nationales :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification: 5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non  
IMDG - Marine polluant: No  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non



<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	603: Alcools, polyalcools et leurs esters nitriques

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques:	R11: Facilement inflammable. R36: Irritant pour les yeux. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
*Explication des mentions de danger:	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
REVISIONS DANS LE CHAPITRE :	2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Nom du produit :</b>	Kontakt IPA	<b>Date de création/révision :</b>	17.09.13 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS000792_2_20130917	<b>Remplace :</b>	BDS000792_20130325

---

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

